

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_03_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 24/05/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X			Arrivé à 19h55	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : T SERRE
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°1 LOT 09 carrelage faïence

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 1 établi par l'entreprise **EURL LUMINIO** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme FROBERT architecte :

« deux demandes complémentaires ont été faites. Une chape de finition supplémentaire pour répondre au CF 1 heure exigé par le B Contrôle. Un paillason encastré dans le sol à l'entrée. »

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : + 2 117 €
TVA 20% : + 423 €
Montant TTC : + 2 540.40 €

Montant initial du marché public :
Montant HT : 9 382.37 €
TVA 20% : 1 876.47 €
Montant TTC : 11 258.84 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : **11 499.37 €**
TVA 20% : 2 299.87 €
Montant TTC : 13 799.24 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré:

- **APPROUVE** l'avenant n°1 pour le LOT 09 carrelage faïence pour un montant de + 2 117 € HT avec l'entreprise **EURL LUMINIO** 26740 MONTBOUCHER SUR JABRON

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise **LUMINIO**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 6
Contre : 2
Abstention : 2

AVENANT DE TRAVAUX
 N° AV/LOT 09 - 2024-08

Avenant 1 lot 09

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
 LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
 LE VILLAGE 26 510 Rémuzat

7

Entreprises Titulaires : **EURL LUMINIO DIMITRI**
 255 A IMPASSE BELEVUE 26740 MONTBOUCHER SUR JABRON

7

Lot N°: **09 CARRELAGE FAIENCE**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				9 382,37 €
Tva à 20,00 %				1 876,47 €
Marché initial TTC:				11 258,84 €
AVENANT 08 (20 MAI 2024)				2 495,35
Travaux supprimés :	U			
	U			
sous total moins value				0,00
Devis DE 180 CHAPE SOUS CARRELAGE POUR COUPE FEU				1 750,00
Devis DE 246 PAILLASSON ENCASTRE				367,00
sous total plus value				2 117,00
Sous Total HT des plus et moins values				2 117,00
MONTANT H.T. de l'avenant 05 :				2 117,00
T.V.A. 20,00 %:				423,40
MONTANT T.T.C. de l'avenant 05:				2 540,40 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				11 499,37
T.V.A. 20,00 %:				2 299,87
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				13 799,24 €

L'entreprise,

L'Architecte,

Le Maître d'Ouvrage,



Le Maire Olivier
 SAÛON



pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte
 le 20 MAI 2024